

APPEL

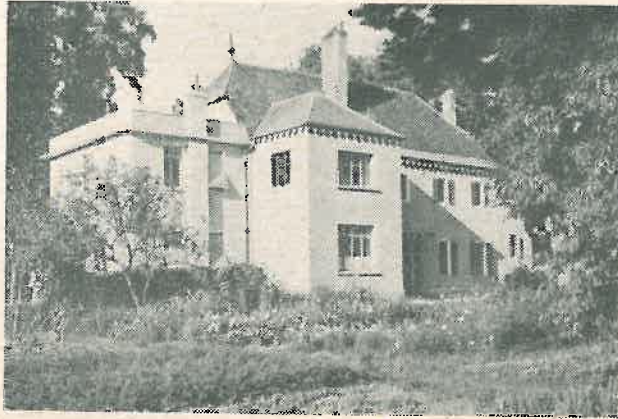
de la Société de l'Allaitement Maternel et des Refuges-Ouvroirs pour femmes enceintes

reconnue d'utilité publique par décret du 29 Juillet 1880

LE REFUGE MATERNEL DE L'EST A GRAY

.... doit multiplier ses activités....

né de la volonté
généreuse d'un
enfant du peuple



grâce à d'autres
générosités
individuelles

AUTREFOIS

1911 Assis sur un pliant, un peintre, déjà âgé, travaille avec ardeur. Le paysage commence à vivre sur la toile, à vivre d'une vie animale, presque d'une vie humaine.

Encore un coup de pinceau, à peine appuyé, ici et là. La prairie, le rideau d'arbres, le petit ruisseau qui serpente, tout cela a une personnalité à la fois tendre et puissante, qui a valu à Amédée Denis cette vogue, qui lui fait vendre si facilement ses toiles.

Pendant qu'il donne amoureusement les dernières touches à son œuvre, le peintre pense à la vie difficile, qui fut celle de son père, petit artisan laborieux et au foyer de son enfance, où se bouclaient si péniblement les fins de mois.

Il évoque, en son esprit, ses premiers essais, cette lutte difficile de l'artiste, qui se cherche, qui brûle d'une ardeur inextinguible et finit un jour par se réaliser. Il est fier de sa réussite, s'exprimant par une fortune, qui se chiffre maintenant par sept ou huit cent mille francs, en beaux louis d'or, sonnants et rébuchants.

A quoi bon tout cela. L'argent ne lui a jamais tourné la tête. Une seule passion l'anime : la peinture, sa peinture. Maintenant, il rêve. Il rêve, à sa manière... en dessinant. Il regarde son croquis : c'est un bébé joufflu et qui lui tend les bras. Il semblerait que ce dessin inaccoutumé exprime toute une somme de regrets subconscients. Amédée Denis n'a ni femme, ni enfants. Des parents, évidemment. Mais il n'y est pas beaucoup attaché.

Où ira sa fortune après lui ? Cette idée revient obstinément à son esprit. Il sait que sa santé est déjà précaire, mais pourquoi s'arrête-t-il aujourd'hui à l'idée de la mort ?

Il regarde le bébé, qui lui tend les bras. Evidemment, il a eu dans sa vie des amourettes et aussi des amours. Il y avait, autrefois, cette petite blonde, qui, un beau matin, a disparu de son existence, parce qu'il n'avait pas pris au sérieux son aveu qu'elle était enceinte et dont il avait appris, un peu plus tard, le mariage, avec plus de quiétude encore que de dépit.

Tout cela est si loin. Il pense que les seules amantes, à qui il a voué véritablement sa vie, ce sont la couleur et la forme des choses.

Le peintre plie son attirail et s'en va. Son parti est déjà pris. Sa fortune ira à un Refuge, où naîtront des bébés. Volonté d'artiste, volonté de créateur, qui cherche l'éternel, par delà la réalité périssable.

Le lendemain, Amédée Denis visitait toutes les Maisons de Paris, qui venaient en aide aux fillettes et aux femmes nécessiteuses. Quelques jours après, il fixait son choix sur l'Œuvre de l'Allaitement Maternel et des Refuges Ouvroirs, 9, rue J.-B.-Dumas, société reconnue d'utilité publique depuis 1880 et il mettait au point les conditions de son testament. C'est dans sa ville natale, à Gray, que devait être fondée l'œuvre, qu'il avait décidé de créer.

Ainsi naquit, de la volonté généreuse d'un enfant du peuple, le *Refuge Maternel de l'Est*.

1925 Un vieil homme, sans famille proche, vit seul, ou à peu près, à Besançon. Il est riche, très riche, d'autant plus riche qu'il n'aime pas beaucoup dépenser. Il a l'art de stocker les choses de valeur. Il possède des immeubles, des collections, de bons titres.

Un jour, cet homme au grand cœur et à la vaste intelligence, que fut le réalisateur du Refuge Maternel de l'Est, M. Moïse Lévy et qui l'a pris en amitié, sent sous l'écorce rude, derrière l'esprit méfiant, une âme instinctivement généreuse. Pourquoi ne fonderait-il pas un lit au Refuge de Gray ? Cela ne frustrerait ni ses héritiers naturels, ni sa vieille servante. Allons, un bon mouvement. Et naturellement, il le fait ce bon mouvement et avec une joie bien plus grande, que ne le laisserait supposer son air quelquefois volontairement bourru.

1935 Nous voici à Gray, maintenant, dans un intérieur modeste. Deux chambres, où vivent un retraité de la ville de Paris et sa compagne. Un feu de bois. La porte de la chambre à coucher voisine est ouverte, pour atténuer l'air, où tous deux s'endormirent calmement tout à l'heure.

— Chérie, tu mets encore une bûche... Pourquoi ne réponds-tu pas ?

— A quoi bon. On va se coucher.

— Tu as l'air triste, ce soir.

Elle le regarde de ses bons yeux, où s'efforce de sourire toute sa tendresse.

— A quoi rêvais-tu, en regardant le feu de bois ?

— Mais à rien du tout... je pensais à nous...

— Alors merci pour le rien du tout.

— Nous vieillissons, tu sais.

— Oui, chérie, je sais ce que tu regrettes, bien que tu ne m'en aies jamais parlé.

— Ce n'est pas notre faute, mon pauvre vieux, le bon Dieu n'a pas voulu.

— Si on avait eu des gosses... nous aurions maintenant des petits-enfants. Non, chérie, ne pleure pas. Tout de même, on s'aime bien tous les deux.

— Ecoute, puisque tu me parles de cela. Je crois que nous devrions penser à faire quelque chose pour ceux qui ont des enfants, plus tard, bien sûr, quand nous n'y serons plus, ni l'un, ni l'autre. J'ai pensé de fonder au Refuge Maternel un lit. Cela me ferait plaisir, je serais comme soulagé de penser qu'après nous quelque chose de vivant resterait. Allons bon, maintenant, c'est toi qui pleures.

— C'est d'émotion. Des larmes, qui soulagent... Je partage entièrement ton idée.

1945 Dans un bureau directorial d'une grande entreprise parisienne, deux hommes examinent le bilan de l'année : le père et le fils.

— Qu'en dis-tu ? fait le père.

— C'est magnifique. Mais le plus beau, c'est qu'à 85 ans, tu restes le véritable animateur de notre affaire, le premier arrivé et le dernier parti. Tu vois tout, tu contrôles tout. Je t'admire beaucoup, tu sais.

— Et tout de même, ces résultats ne nous ont pas empêché de fonder la coopérative, la bibliothèque, les primes de rendement et d'avoir réalisé chez nous, bien avant qu'ils n'existent, tous les avantages, que la Sécurité sociale est en train d'organiser.

— Certes, on ne peut pas dire que nous sommes de mauvais patrons.

— Bon, eh bien, puisque nous sommes dans les bonnes œuvres, j'aimerais faire un geste pour mon pays natal.

— Pour Vantoux.

— Oui, enfin à peu près. Passe-moi le carnet de chèques.

Le père écrit, puis signe un chèque. Et il le tend à son fils.

— ... Le Refuge Maternel de l'Est, à Gray...

— Oui, c'est une bonne œuvre, qui avait un très chic type à sa tête. Il s'appelait Moïse Lévy. Et avec un nom, comme celui-là cela n'a pas dû lui être facile de continuer à s'en occuper pendant la guerre. Mais, que fais-tu ?... Tu déchires mon chèque.

— Oui, Père. Tu vas en faire un autre et doubler le chiffre. Je suis pour moitié dans le coup.

1925 : M. Emile Picard.

1935 : M. et Mme Pierre Baillet.

1945 : MM. Jean et Marcel Méry.

Voilà comment quatre lits ont été fondés au Refuge Maternel de l'Est en un geste profond et simple de solidarité humaine.

Le legs Emile Picard servit à construire l'aile gauche du Refuge. Le legs Baillet et la donation Mery facilitèrent grandement la construction des nouvelles salles d'accouchement et d'examen.

Telle est l'histoire du Refuge Maternel de Gray, qui a pu naître et prospérer, grâce à la générosité de personnes modestes ou fortunées et dont nous venons de nous efforcer de faire revivre les mobiles profonds. Les uns et les autres, pour des raisons et des sentiments divers, ont laissé parler leur cœur et obéi à l'appel de la pitié et de la solidarité.

Tous ont compris le grave problème qui se pose à la mère au moment crucial, où elle donne la vie à un bébé. Ce jour de bonheur risque, pour certaines mamans, de devenir un jour de grand malheur, si elles ne trouvent pas, à ce moment-là, le refuge et l'appui souhaitables. Tous ont oublié cet égoïsme naturel à tout être humain ou lui ont imposé silence, pour mieux se pencher sur des misères morales et matérielles, dont ils avaient pris entière conscience.

C'est ainsi que le Refuge de Gray a pu mettre à la disposition de ses hospitalisées un certain nombre de lits, au-dessus desquels une plaque rappelle au visiteur et à la maman le nom du fondateur.



Enfin pour faire revivre l'idée si humaine, qui fut expérimentée déjà, pendant vingt ans, de 1920 à 1940, par M. Moïse Lévy, alors sénateur de la Haute-Saône, président-fondateur et Mme Pralon, sage-femme fondatrice, et réorganiser la pouponnière et la maison d'enfants, destinées à recueillir les bébés, pour éviter leur abandon à l'Assistance Publique.

NOTEZ BIEN CECI : Le Refuge est ouvert à toutes les mères abandonnées, d'où qu'elles viennent, quelles qu'elles soient, puisqu'elles sont absolument libres de ne pas dévoiler leur véritable identité.

Vous tous qui lisez cet appel,

Vous pouvez devenir *membre perpétuel* du Refuge, moyennant le versement unique d'une somme de

Vous pouvez devenir *membre fondateur* d'un lit, par la donation ou le legs d'une somme de . Dans ce cas, et sauf avis contraire, votre nom sera inscrit, à la fois, au Refuge, à la tête d'un lit et à l'Œuvre de Paris, sur le tableau de marbre du hall central.

Entre ces deux chiffres de et de vous recevrez, en remerciement de votre envoi, le titre et la carte de *membre bienfaiteur*.

Tout don, même le plus modeste, sera considéré comme un geste d'encouragement et d'approbation et reçu avec beaucoup de reconnaissance.

En cas de donation par legs, voici la formule testamentaire, qui convient (écrite, datée et signée de la main du testateur) :

« Je lègue à la Société de l'Allaitement Maternel et des « Refuges-Ouvroirs pour femmes enceintes, reconnue d'uti-

ET MAINTENANT...

Pour qu'IL soit heureux.

Et pour qu'IL connaisse, pendant son enfance et sa jeunesse, autre chose que l'Assistance Publique.

Le Comité du Refuge Maternel de l'Est fait appel à d'autres générosités individuelles.

Il a besoin de dons et de legs nouveaux :

D'abord, pour rendre encore plus parfait son équipement,

Ensuite pour alimenter une caisse de secours en vue de donner des moyens efficaces à son activité bienfaitrice,

IL OU ELLE

« lité publique et dont le siège social est à Paris, 9, rue « J.-B. Dumas, la somme de, nette de tous « droits et frais, laquelle somme devra être spécialement « affectée au Refuge Maternel de l'Est, à Gray (Haute- « Saône). »

Pour tous renseignements complémentaires — et notamment pour recevoir la liste des membres du Comité, qui dirige le Refuge et celle des membres du Conseil d'Administration de l'Œuvre de Paris, dont il est une filiale — prière de bien vouloir s'adresser, soit au Président du Comité de Direction, soit au Trésorier du Refuge Maternel de l'Est, à Gray (Haute-Saône). C.C.P. Dijon 281-38.

Pour le Comité du Refuge, de la part de M